

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 7 mars 2019

Forum économique franco-italien, élections européennes, Brexit, économie circulaire, filtrage des investissements, paiements dans l'UE...

MEDEF et son homologue italien appellent à une action déterminée pour renforcer l'Europe

Le forum économique franco-italien des entreprises s'est tenu le 1er mars à Versailles, en présence des deux ministres de l'économie, Giovanni Trià et Bruno Le Maire, le MEDEF et la Confindustria ont demandé un changement des paradigmes européens : une Europe qui ne soit plus seulement concentrée sur le marché intérieur mais prenne en compte la dimension mondiale, une Europe qui promeuve le principe d'innovation aussi vigoureusement que le principe de précaution, une Europe plus démocratique qui place la lutte contre les inégalités au cœur de son projet politique.

Elections européennes : Emmanuel Macron appelle à la « Renaissance européenne »

Le 4 mars, Emmanuel Macron a appelé, dans la presse des vingt-huit Etats membres, à une renaissance européenne. Celle-ci doit se structurer autour de trois ambitions : la liberté, la protection et le progrès. Emmanuel Macron souhaite notamment la mise en place, d'ici la fin de l'année, d'une Conférence pour l'Europe afin de proposer tous les changements nécessaires « sans tabou ».

Brexit : conférence du MEDEF « Brexit J-21 - Dernières préparations avant l'impact »

Le Royaume-Uni quittera l'UE le 29 mars 2019. A 21 jours de l'échéance, le MEDEF organise un dernier tour d'horizon des préparatifs pour en atténuer l'impact. Le 8 mars, la Direction générale des Douanes, le HM Revenue & Customs, la Direction générale des entreprises, la Direction générale du Trésor, le ministère du Travail et le Coordinateur national du SGAE répondent à toutes vos questions opérationnelles.

Brexit : contacts utiles au gouvernement français

Le gouvernement a mis en place plusieurs adresses dédiées au Brexit dans ses différents ministères. Douanes : brexit@douane.finances.gouv.fr ; ministère de l'Agriculture : brexit@agriculture.gouv.fr ; les Impôts et Finances publiques : brexit.impots@dgfip.finances.gouv.fr ; ministère du Travail : Brexit@travail.gouv.fr ; ministère de la Santé : Brexit@sante.gouv.fr ; Transports et CITES : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/brexit-consequences-transports-et-lenvironnement> ; pour toute autre question : brexit.entreprises@finances.gouv.fr. Le MEDEF a également mis en place un point de contact : brexit@medef.fr

Economie circulaire : la totalité du Plan d'action mis en œuvre

Le 4 mars, la Commission a annoncé que la totalité des 54 actions relevant du plan lancé en 2015 ont été mises en œuvre ou sont en train de l'être. Ces actions doivent contribuer à stimuler la compétitivité de l'Europe, à moderniser son économie et son industrie en vue de créer des emplois, à protéger l'environnement et à générer une croissance durable

Filtrage des investissements : entrée en vigueur en avril

Le 5 mars, les Etats membres ont officiellement adopté le mécanisme européen de filtrage des investissements étrangers, permettant sa mise en œuvre dès le mois d'avril. Les nouvelles règles permettront un meilleur contrôle des investissements directs provenant de pays tiers, pour des motifs de sécurité ou d'ordre public. L'activation du mécanisme restera à la discrétion de chaque Etat.

Paielements dans l'UE : adoption d'une réforme pour réduire les frais

Le 4 mars, les Etats membres ont adopté un règlement sur l'alignement des frais applicables aux paiements transfrontières en euros entre les pays qui appartiennent à la zone euro et ceux qui n'y appartiennent pas et sur le renforcement de la transparence des frais relatifs aux services de conversion monétaire dans l'ensemble de l'UE. Grâce à ce règlement, payer ou retirer de l'argent en euros n'importe où dans l'UE se fera bientôt au même prix que dans son pays. La plupart des dispositions s'appliqueront à partir du 15 décembre 2019.